

L'ECHO CHOUPPOIS

Un regard sur l'actualité et la vie de notre commune N°13

Chères chouppoises, chers chouppois,

Je suis convaincu que nous sommes en train de sortir d'une période compliquée et je tiens à remercier l'équipe municipale qui a continué d'être impliquée pour faciliter la vie des chouppoises les plus fragiles.

Malgré le contexte sanitaire, nous avons aussi réussi à tenir nos engagements : l'enfouissement des réseaux devrait être terminé en septembre et à cette même date devraient démarrer les travaux de la mairie.

Avec l'été qui arrive et les phases de déconfinement successives, nous avons l'espoir de très vite vous retrouver.

Malgré les incertitudes qui pèsent encore sur les conditions d'organisation des événements festifs, nous avons souhaité nous engager auprès du Département pour accueillir les Heures Vagabondes, édition scène locale, avec l'organisation du concert du groupe Uncut le 24 juillet.

Nous travaillons aussi avec les associations pour relancer les activités et événements qui rythmaient le calendrier chouppois avant la Covid.

Nous espérons que nous pourrons vivre ensemble ces moments en toute convivialité.

Parce que nous aimons Chouppes.

Le Maire
Prinçay Benoit



Les Heures
vagabondes
de la Vienne
SCÈNE LOCALE
DU 9 AU 24 JUILLET 2021



© Sylvia Vasseur

UNCUT
(version acoustique) Rock

Samedi 24 juillet - 21h
CHOUPPES - Espace multi-activités

Logos of sponsors: GROUPE SORÉGIÉS ÉNERGIES VIENNOISES, Harmonie mutuelle GROUPE VVV AVANÇONS collectif, "bou langer" C'est un métier, Crédit Mutuel, sacem Ensemble, faisons vivre la musique, fresques bleues festival, 3 occitane occitane

Une énergie indubitablement rock aux influences variées, c'est Uncut ! Un rock aux relents américains des années soixante-dix, deux guitares, une batterie et des riffs qui rappellent le blues, avec un groove des années 1990, presque hip-hop... Sur leur premier EP intitulé "From Blue", les trois musiciens d'Uncut distillent un son hybride, entre blues, hard rock et esthétiques plus modernes. Adoubé par le groupe Klone, le trio poitevin a produit un premier album intitulé "Blue" en 2020, au son vintage et moderne.

Dans la limite des places disponibles et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Pass sanitaire obligatoire pour les spectateurs de plus de 11 ans. Un contrôle sera réalisé à l'entrée du concert.

Informations du conseil municipal

Réaménagement de la mairie

- Les travaux doivent débuter deuxième semestre 2021.
- La mairie sera transférée au presbytère à compter du **08 juillet 2021**.
- Le bureau de vote des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 sera à la salle multi-activités.
- La célébration des mariages et les réunions de conseils municipaux se tiendront à la salle multi-activités.

Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux Grand'Rue et Rue de la Petite Couture se terminent.
Le montant des travaux s'élève à 144 425,47 €.

Dératisation

La Commune a procédé à la dératisation de son réseau d'assainissement collectif en mai 2021.
Afin de mener une lutte efficace contre ces nuisibles, nous vous invitons à procéder à une dératisation de vos bâtiments.

Repas du 8 mai

Malheureusement, la commune n'a pu offrir cette année, le traditionnel repas à nos chouppois et chouppoises âgés de plus de 65 ans. Un panier gourmand a été distribué à chacun d'eux.

Vaccination COVID 19

Lors de la campagne de vaccination débutant en janvier 2021, la municipalité a contacté les concitoyens âgés de plus de 75 ans afin de leur obtenir si ils le souhaitent un rendez-vous auprès du centre de vaccination de Neuville du Poitou. Ainsi, une soixantaine de personnes ont obtenu un rendez-vous

Boulangier Mr DENYS Didier

Monsieur DENYS Didier a fait valoir ses droits à la retraite et a cessé son activité au 30 mars 2021.
Nous le remercions pour son engagement au sein de la commune.

Urbanisme et déclaration de travaux

Avant la réalisation de projets (tels que une construction, rénovation, démolition, clôtures, façades, ...), une déclaration doit être déposée en mairie avant de débuter les travaux. En fonction des cas, il s'agira soit d'une déclaration préalable, d'un permis de construire, d'un permis de démolir ou d'un permis d'aménager.

La Mairie reste à votre disposition pour toutes questions et demandes d'informations.

Nous vous rappelons que l'église est classée aux Monuments Historiques et que l'Architecte des Bâtiments de France est consulté pour tous travaux dans un rayon de 500 mètres autour de l'église.

Composteurs

La Communauté de Communes du Haut-Poitou vend des composteurs avec bio-seau au tarif de 15 €. Des composteurs sont à votre disposition à la Mairie. Le bio-seau fourni seul est gratuit.

Recensement, JDC et service



Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Retrouvez plus d'informations sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

Les maisons fleuries

La visite pour les maisons fleuries et les plantations des jardinières de la commune sera le samedi 19 juin à partir de 9 heures.



Bonne retraite à Suzanne et Didier Denys, nos boulangers ambulants.

C'est avec une émotion bien compréhensible que Didier Denys a pris le volant de sa camionnette ce mardi 30 mars 2021 pour entamer son ultime tournée.

Suzanne Laspougeas et Didier Denys se marient en 1981. Leur fils Olivier naît en 1982. Didier fait son apprentissage puis devient ouvrier chez Mr Morin à Champigny-le-Sec. En 1985, Mr Barbot, Maire de Chouppes leur propose de reprendre la boulangerie tenue précédemment par Mr Grelier. Ouverture délicate, car la boulangerie avait été détruite par un incendie et il n'y avait plus de tournée en place. Suzanne et Didier travaillent d'arrache-pied et reconstituent une clientèle fidèle, se partagent les livraisons à Chouppes et alentours.

En 1990, les Denys achètent à Mr Guibert la boulangerie de La Bourrelière. Alors, pour agrandir les tournées, ils embauchent des habitantes de Chouppes : Mme Aguillon, Mme Bourguignon, Mlle Bourdier. Ainsi, seront desservies Chouppes, Mazeuil, Verger-sur-Dive, Les Mées, La Bourrelière, Massognes, Cuhon, Maisonneuve, Cernay et les lieux-dits et écarts. Il y a alors quatre porteuses de pain sur les routes ! Didier est au fournil avec son ouvrier Alexis Désirée et un apprenti. Mme Laspougeas mère aide au magasin Grand Rue. Ayant une maison à Virecoupère, Suzanne et Didier font construire un fournil dans l'ancienne dépendance.

Après des années de trop intense activité, ils avaient décidé de calmer leur travail, de réduire à deux leurs tournées et donc à regret d'abandonner de servir certains villages et de se passer de personnel. En 2001, Le siège de la nouvelle entreprise de Boulangerie-Pâtisserie Laspougeas-Denys est désormais à Virecoupère. Levés dès 2 h 30, 6 jours sur 7, dimanche et fêtes, sauf mercredi, Suzanne et Didier ont toujours travaillé ensemble, sillonnant nos routes et chemins en toutes saisons (80 km/j). Congés en fin d'hiver et en septembre.



Suzanne et Didier Denys tiennent à remercier chaleureusement tous leurs clients qui leur ont témoigné fidélité, sympathie et amitié depuis le début. Il y avait celles et ceux qui se faisaient déposer un pain ou une baguette sur le rebord d'une fenêtre, derrière un volet, dans une boîte à lettres ou un panier et surtout celles et ceux qui attendaient leur boulangier pour échanger quelques nouvelles ou confidences et rompre ainsi leur isolement. Chacun connaissait le coup de klaxon amical qui ponctuait le départ de Didier. C'est terminé : une nouvelle page de l'histoire commerçante de Chouppes se tourne. Au revoir et merci à Suzanne et Didier pour ces 36 années au service de notre collectivité ! J-P Muselet. Billy. Avril 2021



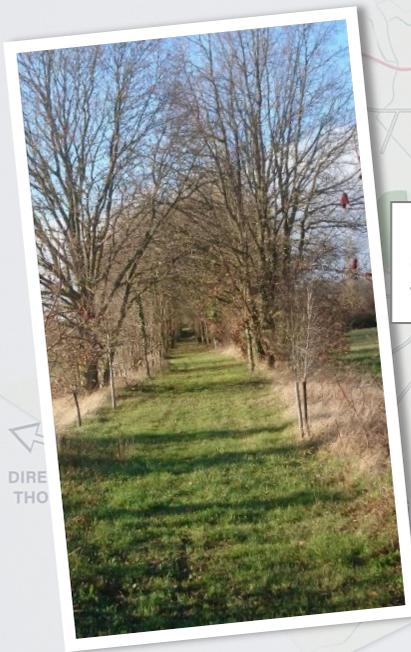
Bonjour à toutes et à tous.

L'association est heureuse de relancer ses activités festives dans la commune.

Tout d'abord, nous participerons à l'organisation du concert des heures vagabondes. Nous vous invitons à notre dîner dansant le 13 novembre. Puis, le 28 novembre, nous proposons aux plus jeunes, un spectacle de magie pour notre rendez-vous de Noël. Nous essayons aussi de préparer un marché des producteurs pour le mois de septembre. Tous ces événements seront organisés suivant les conditions sanitaires du moment et dans le respect des gestes barrières.

Le président

Sentier d'interprétation



Les travaux du sentier d'interprétation sont achevés, vous pouvez découvrir les oiseaux et le patrimoine communal. Venez nombreux découvrir ce parcours et ses aménagements.



Année de pose: 2021

Point de vue

Mairie

Vous êtes ici

Départ



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

ACCA Chouppes

Comme chaque année, l'arrivée du printemps est une période critique pour les poulaillers avec l'intrusion des renards en quête de nourriture pour alimenter les nichées.

Si les prélèvements sont en légère baisse, la population de renards ne semble pas diminuer : une trentaine de renards prélevés pendant la saison, nos efforts ont été un peu contrariés par les conditions sanitaires. Merci aux différents acteurs ayant contribué, par leur participation ou leur autorisation, à ces prélèvements.

N'oubliez pas de nous signaler les dégâts que vous auriez pu subir.

Comme chaque année une chasse à courre au chevreuil sera organisée mi-décembre.

Le Président

Club de l'amitié



de CHOUPPES

Bonjour à toutes et à tous.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 6 mai 2021 à la salle multi-activité de Chouppes : présents : 37 pouvoirs : 27.

Deux nouveaux adhérents : Jean BOURGOIN et Carole GOUBAULT. Total des adhérents : 134 .

Jeanine MARCHAND a été élue au conseil d'administration.

Après plus d'un an de pandémie, nous ne vous avons pas oubliés! Nous étions en retrait d'une «vie quotidienne normale », bousculée par les respects des distances, les visages masqués, le couvre-feu.

Nous espérons que nos rencontres pourront reprendre rapidement : repas, jeux, fêtes, voyages...

Nous réfléchissons et nous vous tiendrons au courant.

Bon courage et à bientôt

Michel GENOUD, Président

Informations mairie

Tél: 05.49.50.43.38

Courriel: chouppes@departement86.fr

Web : <https://www.chouppes.fr>

 <https://www.facebook.com/mairiedechouppes/>

 Recevez des informations sur iLlwap.

Ouverture au public:

Lundi: de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

Mardi: de 9H30 à 12H30

Jeudi: de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

Vendredi: de 9H30 à 12H30